l'Exposition universelle qui ont été contremandés ou réduits en importance:

Prévisions Prévisions originales actuelles Non des projets

Chaufferie et usine

\$1,300,000 de réfrigération

REMARQUES: Les programmes originaux prévoyaient la construction d'installations pour la production de vapeur et d'eau rafraîchie qui devaient être vendues aux pavillons sur le terrain de l'Expo. Les études de rentabilité ayant fourni des conclusions défavorables quant aux recettes, ce projet a été annulé en 1964.

\$45,000,000 \$15,000,710 b) Habitat '67

REMARQUES: A la suite des études de rentabilité, ce programme a été réduit de 968 à 158 unités d'habitation.

c) Théâtres de l'Expo \$ 7,000,000 \$2,570,000

REMARQUES: Par suite de la pénurie de salles de théâtre adéquates à Montréal, la CCEU avait projeté de construire deux théâtres permanents respectivement de 1,800 et 400 places. La ville de Montréal ayant consenti, plus tard, à terminer la Place des Arts, le programme de la CCEU a été réduit à une salle temporaire de 2,000 places.

\$ 860,000 \$ 200,000 d) Télécanapé

REMARQUES: Ce système de transport en commun, qui a été acquis, n'est plus néces-

3. Projets de la Compagnie canadienne de saire, par suite de l'annulation de la tour Exposition universelle qui ont été contre- Paris-Montréal. On espère pouvoir réduire la prévision budgétaire actuelle revendant.

> 4. On prévoit que le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques commencera le mardi 17 mai 1966 l'examen des prévisions budgétaires du ministère du Commerce. Le ministre a l'intention d'inviter le comité à visiter les chantiers de l'Expo et à rencontrer les hauts fonctionnaires de la Compagnie de l'Exposition à Montréal.

## [Traduction]

DETTES ENVERS LES BANQUES À CHARTE

Question nº 1387-M. Godin:

Le Canada a-t-il contracté des dettes envers les banques à charte canadiennes et, dans le cas de l'affirmative, a) envers quelles banques a-t-il contracté ces dettes, b) quel est le montant dû à chacune de ces banques, c) quel est le taux d'intérêt exigé du gouvernement?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Le gouvernement du Canada ne doit aucune somme d'argent aux banques à charte du Canada en raison d'emprunts directs. Par contre, ces banques détiennent des montants considérables de titres négociables du gouvernement du Canada. A la fin de mars 1966, les portefeuilles des banques contenaient les valeurs suivantes (en milliers de dollars):

Autres valeurs Autres valeurs propres et ga- propres et garanties du gou- ranties du gou-Bons de Tré-vernement du vernement du sor du gou- Canada, éché- Canada, échévernement du ant avant deux ant après deux Canada à la ans, à la va-ans, à la vavaleur amortie leur amortie leur amortie Total Nom des banques \$ \$ \$ 256,624 212,201 295,245 764,070 1. Banque de Montréal 377,704 2. La Banque de Nouvelle-Écosse 141,964 63,120 172,620 142,149 395,564 90,745 3. La Banque Toronto-Dominion 162,670 77,703 31,945 4. La Banque Provinciale du Canada 35,264 10,494 5. Banque Canadienne Impériale de 364,237 1,014,398 321,023 329,138 Commerce 383,027 203,284 343,573 929,884 6. La Banque Royale du Canada 73,520 29,164 82,437 185,121 7. Banque Canadienne Nationale 5,683 14,165 8. La Banque Mercantile du Canada 3,444 5,038 1,437,889 3,758,609 1,377,536 943.184 Total

Source: Banque à charte du Canada; État de l'actif et du passif au 31 décembre 1966; Supplément à la Gazette du Canada du 30 avril 1966.

[M. Cantin.]